

71ème session du Comité exécutif du HCR

Intervention de la France-Ambassadeur François Rivasseau

Genève, 6 octobre 2020

La version prononcée fait foi.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,
La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

1- La pandémie de la COVID-19 n'a cette année épargné personne et continue de se propager, y compris au sein des communautés réfugiées et déplacées de force, dans les camps et en dehors. En dépit de la réactivité et des efforts remarquables réalisés dans l'urgence par les équipes du HCR dans les camps dont il a la charge, ces populations apparaissent très vulnérables face à la propagation du virus. Outre la précarité de leurs conditions sanitaires, les réfugiés sont également particulièrement exposés aux conséquences économiques et sociales de cette crise. La France n'a pas ménagé ses efforts en répondant présent lorsque le HCR a lancé ses appels d'urgence à contributions dès le début de la pandémie ; elle maintiendra sa forte mobilisation tant que la menace ne sera pas vaincue. Elle fera également son maximum pour tenir ses engagements en matière de réinstallations pris lors du Forum mondial sur les réfugiés (10 000 places en 2020-2021). Si le programme de réinstallation français a malheureusement dû être suspendu dès la mi-mars 2020 compte tenu notamment de l'état du trafic aérien et de la fermeture générale des frontières, les arrivées des réfugiés réinstallés et les missions de protection dans les pays dits de premier asile ont redémarré progressivement depuis fin août 2020, tout comme les arrivées des bénéficiaires de visas au titre de l'asile et du dispositif des couloirs humanitaires, et nous nous en réjouissons.

2- Vous-même, Monsieur le Haut-Commissaire, et d'autres avant moi l'ont rappelé : jamais le nombre de personnes contraintes à l'exil et de déplacés internes n'a été aussi élevé qu'en 2020, et l'année 2021 devrait marquer une nouvelle année record. Ce qui se passe aujourd'hui au Sahel – et en particulier au Burkina Faso, mais pas uniquement – est une tragédie humaine. De même, l'exil massif de la population du Venezuela vers ses pays voisins se poursuit, alors que ceux-ci sont déjà fragilisés et maintenant touchés de plein fouet par la COVID. Et je n'oublie les millions de réfugiés et déplacés forcés, dont le nombre ne cesse d'augmenter, au Moyen-Orient, en Asie, en Libye et dans le reste de l'Afrique.

3- Dans ce contexte de plus en plus sombre, sans perspective d'amélioration à court terme, la mission du HCR n'a jamais été aussi cruciale. Je voudrais, à cet égard, rendre hommage à ses équipes lesquelles n'ont cessé, malgré le virus, d'œuvrer sur le terrain à la protection des réfugiés et déplacés. Vous attendez de la communauté internationale qu'elle mette tout en œuvre pour remédier à leurs souffrances selon les principes d'humanité, de responsabilité et de solidarité. Les Etats signataires de la Convention de Genève de 1951 ont l'obligation juridique de protéger celles et ceux qui fuient les persécutions politiques, la guerre et les conflits. Ce n'est pas seulement une obligation internationale, c'est aussi un devoir moral. Mais tous les Etats ne sont pas égaux face à cette obligation : les Etats voisins des zones de

conflit, de transit ou d'accueil des réfugiés, font face à des flux qu'ils ne peuvent gérer seuls. La France est fermement attachée au partage solidaire des responsabilités qui doit être le principe directeur de notre action.. Nous croyons qu'une approche globale, collective et solidaire permettra de mieux gérer ces mouvements de populations.

4- C'est pourquoi la France travaille activement à la mise en œuvre des recommandations du Pacte mondial sur les réfugiés. Outre les 10 000 places de réinstallation que nous espérons pouvoir offrir en 2020-2021 malgré la suspension temporaire de notre programme cette année, nous entendons accroître nos actions en matière de coopération juridique et d'inclusion de critères climatiques et environnementaux dans notre Stratégie humanitaire. La Conférence nationale humanitaire, qui se tiendra en décembre à Paris, en format virtuel, nous donnera une nouvelle occasion d'avancer collectivement dans l'amélioration de notre réponse humanitaire.

Comme vous le savez, la France participe au « Clean Energy Challenge » lancé par le HCR. Nous avons également poursuivi nos efforts à travers la Présidence française de la Plateforme sur les déplacés liés aux catastrophes (PDD).

A l'échelle européenne, la France travaille avec ses partenaires à la refonte des règles de Dublin comme nous l'avons vu récemment avec le nouveau projet de « Pacte européen sur la migration et l'asile ». Notre approche doit être mieux harmonisée et mieux coordonnée.

Sur cette question de l'accueil, nous savons qu'une approche globale passe par un renforcement de la coopération entre les Nations Unies, l'Union européenne et les pays de l'Union africaine. Nous devons accroître nos efforts collectifs pour soutenir les pays qui sont en première ligne face aux mouvements de populations de grande ampleur et pour soutenir les communautés hôtes. La lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, qui cible les personnes les plus vulnérables et notamment les populations migrantes et réfugiées, doit guider notre action. A cet égard, la mise en œuvre du Pacte mondial est, permettez-moi de le répéter, une priorité.

5- Nous devons collectivement montrer l'exemple. Notre pays appuie les efforts continus du HCR en faveur de la bonne gouvernance et de la transparence et contre le harcèlement et les violences dans le cadre professionnel.

6- Enfin la France, qui est pleinement engagée dans ce combat, entend poursuivre avec le HCR son partenariat actif. L'accroissement substantiel de ses contributions au cours des trois derniers exercices devrait se poursuivre encore l'an prochain dans le cadre de l'engagement pris par le Président de la République d'augmenter nos contributions humanitaires d'ici 2022. Nous sommes également favorables au renforcement des partenariats avec les acteurs du développement, dans le respect des mandats et prérogatives de chacun, tels que le PNUD ; la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement, et soutenons les dynamiques engagées pour diversifier la base des donateurs, notamment avec l'appui croissant du secteur privé.

Soyez donc assuré, Monsieur le Haut-Commissaire, du soutien de mon gouvernement à votre action.
Je vous remercie.